



Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C)

D.U. Dimensions multiples du psychotraumatisme *diagnostic et expertise*

La validation de la formation nécessite obligatoirement la **présence et la participation active à l'ensemble du programme**. Il est donc important que le participant prenne ses dispositions (notamment avec l'employeur si concerné) pour assister aux différents modules.

Toute absence, quelque soit le motif, **doit être justifiée** dans un délai maximum de cinq jours ouvrés. En deçà de 80% d'un temps de présence effective en formation, même pour des absences justifiées, le diplôme ne sera pas délivré.

L'évaluation comprend :

- un examen terminal sous la forme d'une épreuve écrite de 3h regroupant les cours théoriques des UE 1 à 7,
- la production d'une note de synthèse (UE 8) décrivant une problématique liée au champ du psychotraumatisme dans un contexte professionnel.

• Plagiat et utilisation de l'Intelligence Artificielle (IA)

Toute forme de plagiat ou tout recours à une IA, dans le cadre d'un examen officiel, entraînent l'annulation dudit examen et peut conduire à une amende, voire à l'exclusion de tout établissement d'enseignement supérieur sur une durée maximale de 5 ans. L'Université de Lorraine met à la disposition de son personnel des logiciels de détection de plagiat et d'IA.